

Qui décide de l'approbation des vaccins pour les plus jeunes ?



[Source : KLa.TV]

L'Agence européenne des médicaments (EMA) examine actuellement l'autorisation des vaccins Covid19 des fabricants BioNTech et Pfizer pour les enfants âgés de cinq à onze ans ! C'est ce qu'a annoncé l'EMA le 18 octobre à Amsterdam. C'est dans la précipitation que les autorisations pour les vaccins génétiques controversés ont été approuvées, d'abord pour les adultes, puis également pour les adolescents à partir de douze ans.

L'EMA, qui est responsable de l'autorisation et de la surveillance des médicaments dans l'UE, est présentée comme l'instance des experts.

Mais dans quelle mesure l'agence est-elle digne de confiance et surtout indépendante, compte tenu également du fait que le « vaccin » serait bientôt injecté aux plus jeunes ?

Le 16 novembre 2020, Madame Emer Cooke a été nommée directrice de l'EMA. Elle a une influence décisive sur l'approbation des produits pharmaceutiques. D'où vient-elle ?

– De 1985 à 1991, Madame Cooke a occupé divers postes au sein de l'administration de l'industrie pharmaceutique irlandaise.

– En 1991, elle a rejoint le conseil d'administration de la Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques (EFPIA). Ceci est la plus importante organisation de lobbying de l'industrie pharmaceutique européenne, avec les dépenses les plus élevées, qui a le plus de contacts avec l'UE et plusieurs agences de lobbying.

– Elle représente certaines des plus grandes sociétés pharmaceutiques, dont Astra Zeneca, Johnson & Johnson et Pfizer. Jusqu'en 1998, Madame Cooke a officiellement représenté les intérêts de ces sociétés pharmaceutiques justement dans le domaine des réglementations.

– De 1998 à 2002, Madame Emer Cooke a ensuite dirigé le département pharmaceutique de la Commission européenne. Puis elle a rejoint l'EMA, où elle a occupé jusqu'en 2016 le poste de chef des inspections et chef des affaires internationales.

– De novembre 2016 à novembre 2020, Madame Cooke a occupé un mandat de directeur exécutif de l'EMA, en étant responsable de toutes les activités réglementaires liées aux produits pharmaceutiques.

Après la prise de fonction de Madame Cooke à l'EMA, les vaccins Covid19 ont été approuvés pour l'UE dans un délai très court par les sociétés pharmaceutiques suivantes:

- le 21 décembre 2020, celui de Pfizer et de BioNTech,
- le 29 janvier 2021, celui d'AstraZeneca.
- le 12 mars 2021, celui de Johnson & Johnson.

Lorsque de nombreux cas de thrombose veineuse cérébrale, dont certains mortels, ont été signalés en rapport avec une vaccination d'AstraZeneca, Madame Emer Cooke a notamment fait pression pour que l'autorisation de l'UE soit maintenue.

En outre, le budget total de l'EMA pour 2021 s'élève à la somme impressionnante de 386 millions d'euros. Sur ce montant, 330 millions d'euros, soit environ 86 %, proviennent uniquement des redevances d'approbation versées par les entreprises pharmaceutiques.

Le député autrichien Gerald Hauser se demande si une personne comme Madame Cooke avec une expérience aussi prononcée dans le secteur pharmaceutique peut décider de l'autorisation d'un vaccin sans parti pris :

« Alors, Madame Emer Cooke, qui a été nommée au conseil d'administration de l'EMA à la mi-novembre 2020, a travaillé toute sa vie pour l'industrie pharmaceutique. Elle a fait du lobbying pour l'industrie pharmaceutique à titre exécutif et est maintenant responsable de l'approbation, du contrôle et de l'efficacité des vaccins – dont AstraZeneca. Mesdames et Messieurs. Dans un tel cas, que dire en tant que parlementaire non praticien ? Que dire ? Délit d'initié pur et simple, favoritisme pur et simple, corruption... C'est comme ça. Veuillez y penser lorsqu'à l'avenir vous citerez l'EMA, comme preuve de l'exactitude des tests des médicaments. »

La question de la crédibilité de l'EMA se pose donc évidemment : un vaccin qui provoque déjà plus de décès et d'effets secondaires que tous les autres « vaccins » réunis, est censé protéger les enfants de maladie ? Une injection qui fait gagner des milliards aux compagnies pharmaceutiques est censée être « bénéfique » pour les enfants ? !

Résultats de l'entreprise en 2020 et au premier trimestre 2021 :

Pfizer : 14 500 millions de dollars

Johnson & Johnson : 21 600 millions de dollars

BioNTech : 1 100 millions d'euros

